



# Règlement de la concentr' Nationale 2023 du 205 Rallye Club de France

## "La Cévenole "

### 1. Présentation

La concentr' Nationale " La Cévenole " est une manifestation organisée par l'association **205 Rallye Club de France**. Tous les ans, les membres du club se réunissent dans une région différente afin de partager une passion commune et découvrir les régions de France dans un cadre sécurisé sur différents espaces publics ou privés.

Pour l'édition 2026 seront acceptés uniquement les véhicules type 205 rallye ou AX sport.

Cette randonnée, conforme aux dispositions de la FFVE n'est en aucun cas une épreuve sportive.

### 2. Organisateur

La concentr' Nationale " La Cévenole " est organisée par l'association **205 Rallye Club de France** (205 RCF, ci-après dénommée "l'organisateur"), initiatrice de la manifestation, qui en assure l'organisation, la promotion et l'animation par tous les moyens à sa convenance, après obtention des autorisations préfectorales si requises.

L'organisateur ne peut être tenu responsable en cas d'annulation de la manifestation pour des causes naturelles, sanitaires ou pour non-obtention des autorisations légales.

Les participants renoncent expressément à tout recours contre le **205 Rallye Club de France**.

### 3. Obligations des équipages participants

#### 3.1 Sécurité routière

Les participants sont tenus de présenter un véhicule conforme au code de la route et en bon état d'entretien, d'observer en tous points les dispositions du code de la route et des arrêtés municipaux, ainsi que les prescriptions du service d'ordre et les consignes verbales et écrites des organisateurs.

Ils devront suivre les injonctions que les services de Police et Gendarmerie pourraient leur donner dans l'intérêt de la sécurité de la circulation publique.

Chaque participant devra être titulaire d'une assurance en cour de validité, et des documents règlementaires à sa conduite (permis de conduire, certificat d'immatriculation *etc...*)

**Tout véhicule ou participant ne répondant pas à ces critères ne sera pas admis.**

La totalité des véhicules doit emprunter les itinéraires prévus dans le roadbook, s'intégrer à la circulation et rouler à vitesse normale et réglementaire pour ne pas perturber le trafic.

En cas de panne de véhicule, les coordonnées de garagistes seront communiquées le jour de la manifestation.

### 3.2 Situation sanitaire

Aucune restriction pour le moment

L'organisateur publiera sur le Forum du Club, dans la zone dédiée à l'évènement, toute modification entrant en vigueur d'ici la date de l'évènement.

## **4. Hébergement**

Les hébergements seront au Parc Sport & loisir BRISSAC-GANGES Les Peras des Caizergues 34190 BRISSAC

## **5. Propreté des lieux**

Il est demandé à chacun de ne pas jeter par terre papiers, prospectus, gobelets, mégot de cigarettes et autres déchets.

## **6. Règlement**

Tout participant, ne se conformant pas à ces prescriptions ou ayant des mots, gestes, attitude désobligeante, déplacée ou dangereuse envers l'organisation, les autres participants, intervenants et prestataires ou se comportant de manière incompatible avec l'esprit familiale et convivial de la manifestation, se verra **EXCLU** de la manifestation sur le champs.

Il est demandé de suivre les conseils prodigués, de rester polis et courtois avec les organisateurs, participants et prestataires.

Date:

Nom + Signature

Précédé de la mention " Lu et approuvé"

(à renvoyer avec la feuille d'inscription)